

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mont Ste-Marie Inc.		Date d'inspection Le 18 février 2026	
Nom de l'établissement Garderie Mont Ste-Marie Inc.		Numéro de permis 744005	
Adresse 641 rue St-François Edmundston NB E3V 1H6		Numéro de téléphone (506) 735-9199	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté la conformité du ratio. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés :

- Vérification d'un nouveau dossier d'éducatrice.
- Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant.
- Les médicaments sont rangés sous clé et hors de portée des enfants. Aucune administration n'a été nécessaire. Les fiches d'administration sont dûment remplies et signées par les parents.
- Les incidents mineurs sont documentés et signés par les parents. Aucun incident majeur.
- Trois avis de maladie (pied-main-bouche, gastroentérite et cinquième maladie) sont affichés à la porte d'entrée. Les annexes 11 concernant l'exclusion des enfants ont été dûment remplies dans le groupe des 3 ans et signées par les parents.
- L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle.
- Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile

Une discussion a eu lieu avec l'ensemble des éducatrices concernant ma liste de vérification d'inspection pour les activités quotidiennes.

J'ai également observé la période de sieste, le changement de couche, l'administration du biberon, la collation fournie par la garderie (craquelin et clémentine), ainsi que le départ de plusieurs enfants en bas âge et d'âge préscolaire.

L'un des groupes de 2 ans et de 3 ans sont sortis à l'extérieur lors de ma visite. Les autres enfants ont été jouer dans le gymnase, leurs habits étant encore mouillés de la sortie du matin.

Pour conclure, de nouvelles affiches sur les maladies transmissibles ont été distribuées lors de mon inspection de surveillance pour le permis 744005, ainsi que pour le permis suivant : 744015.

Un total de 3 paquets de trois affiches a été remis pour chacun des permis, pour un total de 6 paquets. Les affiches portaient sur les thèmes suivants :

- Éruptions cutanées, lésions de la peau et démangeaisons chez les enfants
- Diarrhée chez les enfants
- Symptômes respiratoires chez les enfants

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 18 février 2026

Date

original signé par

France Bélanger

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"